



Mes droit sur ma propriété

Par **tesa38**, le **24/09/2009** à **11:03**

Bonjour nous avons acheter un appartement mais notre banque a demander que nous montions une sci pour faciliter notre demande de pret c est se que mon mari a fait a la signature de la sci l avocat qui s en occuper ma dit que c etais mormal que je n apparaisse pas sur les document en etant l epouse j avais mes droit 6 ans apres mon mari me fais savoir qu en cas de divorce j avais droit a rien du tous tout etais a lui pourtant chez le notaire j ai signer pour l achat de cette appartement ma question et toute simple j ai droit a quoi mercie de me rassurer sur se sujet